



Webinaire « Atlas de la biodiversité communale et Territoires engagés pour la nature »

Judi 5 décembre 2024

Mout1234

Webinaire Mobilisation des collectivités :

Atlas de la biodiversité communale et Territoires engagés pour la nature

En préambule



N'hésitez pas à poser vos questions dans le chat



Inscrivez votre nom et structure dans votre intitulé Zoom.



Le support de présentation sera disponible.



L'enregistrement sera également disponible.

Webinaire Mobilisation des collectivités :

Atlas de la biodiversité communale et Territoires engagés pour la nature

Au programme de ce webinaire

Atlas de la biodiversité communale : connaître et mobiliser pour agir 10'

Passer à l'action et devenir « Territoire engagé pour la nature » 10'

Retours d'expériences : les villes d'Etaples-sur-Mer 15' et de Villeneuve d'Ascq 15'

Questions et réponses 30'

Webinaire Mobilisation des collectivités :

Atlas de la biodiversité communale et Territoires engagés pour la nature

Participants au webinaire

121 inscriptions

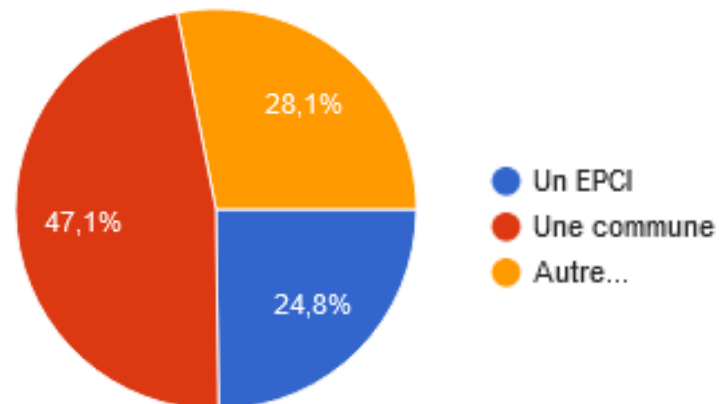
Intervenants

Mélanie BEAUCHAMP / ARB-HdF (URCPIE)

Hélène BRAULT / OFB

Frédéric CALOIN / Etaples-sur-Mer

Yohan TISON / Villeneuve d'Ascq



Webinaire Mobilisation des collectivités



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Hélène BRAULT

Unité Mutualisée Appui aux Acteurs et Mobilisation des Territoires

Atlas de la biodiversité communale : connaître et mobiliser pour agir

L'ABC : une démarche en faveur de la biodiversité

L'ABC permet à une collectivité de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

CONNAISSANCE

Réalisation d'un diagnostic et de cartographies des enjeux de biodiversité

MOBILISATION

Un outil d'appropriation des enjeux et de sensibilisation des acteurs locaux

PASSAGE A L'ACTION

Un outil stratégique de l'action locale pour la mise en œuvre de politiques (inter)communales en faveur de la biodiversité



© Jo CARLETTI (Rémire-Montjoly), Gîte Les Carbets du Bord, juillet 2019



© Ville d'Elven

Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?

ÉTAPE 1

Un premier inventaire, celui des connaissances



2

Établir le plan de prospection à partir des priorités identifiées



4

Réaliser le diagnostic : des inventaires à la hiérarchisation des enjeux



3

Mobiliser les citoyens dans la mise en œuvre de l'ABC



5

Formaliser les résultats : synthèses et cartographie des enjeux



6

Le plan d'actions : document clé pour l'action post-ABC



7

Partager et valoriser les productions de l'ABC



L'ABC : mieux connaître pour se mettre en action

Données brutes d'inventaires

pour une connaissance actualisée du territoire

Inventaires ciblés (taxons / milieux) et protocolés

- Inventaire national du patrimoine naturel (INPN)



Cartographie des enjeux de biodiversité

pour une vision spatialisée, hiérarchisée et partagée des enjeux de biodiversité

Enjeux espèces / habitats / fonctionnalités

Échelle : 1/10 000^e

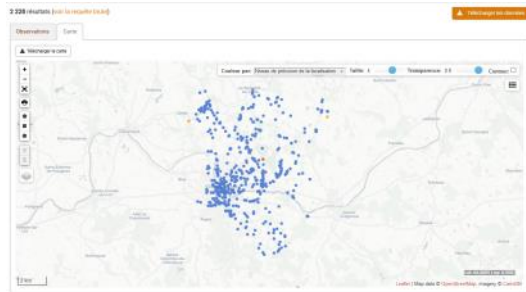


Plan d'actions

pour préserver la biodiversité durablement dans le cadre d'un projet de territoire

Actions prioritisées : préservation, restauration, mobilisation...

Nouveauté 2024 : adoption en conseil municipal



ABC Villeneuve-sur-Lot



Figure 66 - synthèse des enjeux écologiques sur les sites inventoriés, exemple sur la Communauté d'Amboise, SEPANT 2023

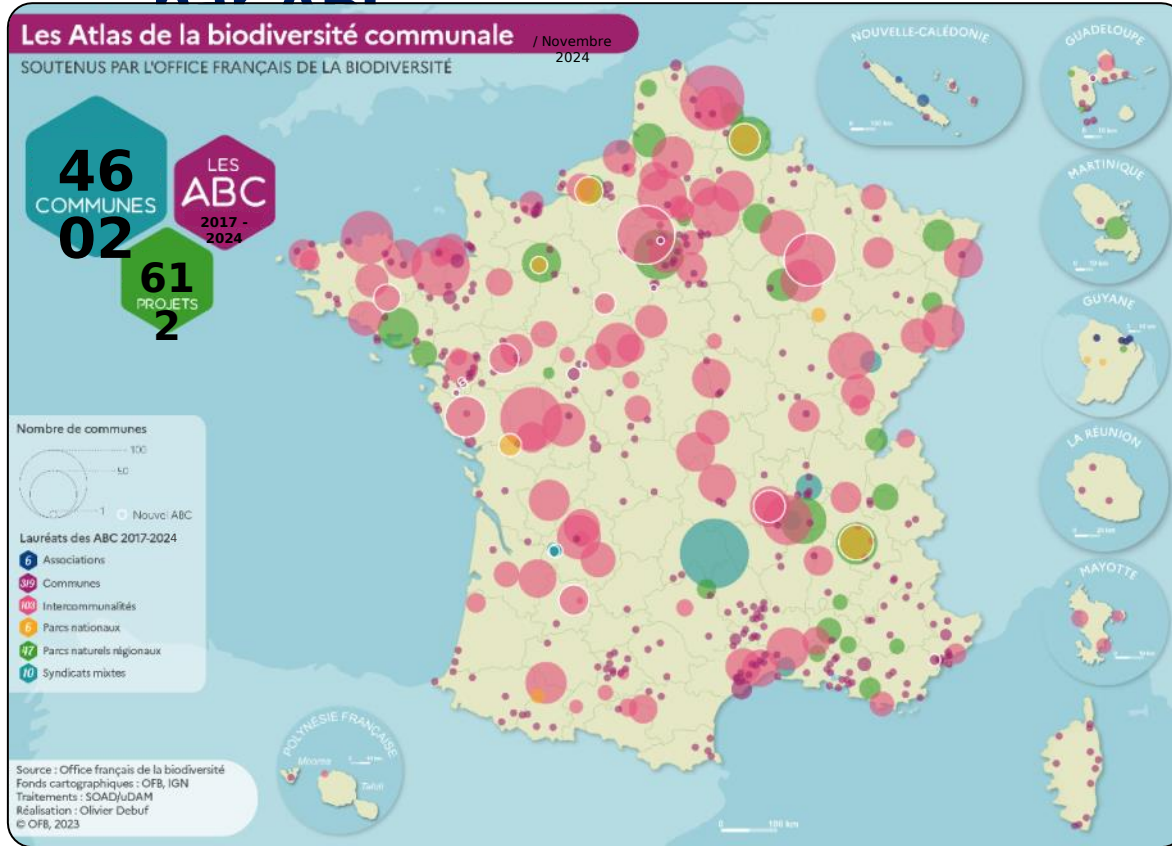
ABC Communauté de communes Val d'Amboise

MILIEUX BOISÉS	
Constituer un réseau de vieux bois	
Description: Le patrimoine des forêts dépend de la diversité des essences d'arbres présentes mais aussi de la présence de gros arbres, de très vieux et de très vieux. Les gros arbres peuvent porter des lichens, accueillir dans leurs cavités des espèces rares, des oiseaux... Les forêts sont au support de nombreuses de champignons et d'insectes decomposeurs/hélicoptères qui sont une des bases de la chaîne alimentaire.	Facteurs concernés: Châtigniers, hêtres, chênes, saules, etc.
Actes: B1 Pour développer cette richesse, il est proposé d'élaborer les propositions prises en les tenant à l'écart certains bois en (dans des zones) en particulier dans les châtigniers et les « forêts anciennes ».	
Établissements: Pignatour, Rivière de Alpes (collègnes des vieux arbres), châtigniers, croisés Jean-le-Blan. Gîte mouche noir (en particulier dans les châtigniers).	
Acteurs concernés: Commune, propriétaires privés	Facteurs concernés: PNC, ONP, ONP
Identifier et localiser les arbres remarquables sur la commune	
Description: Les vieux arbres sont des éléments emblématiques de la nature et ils témoignent d'une histoire ancienne. Il est proposé de les identifier afin de les valoriser et de les conserver (vieux arbres, arbres remarquables, arbres à caractère exceptionnel, etc.). Pour cela, il est proposé d'élaborer un inventaire de référence, basé sur l'histoire et les données de la forêt. Une liste de critères de critères de ces arbres (parfois pour ne pas en perdre en danger) et une action de sensibilisation des propriétaires locaux sera organisée.	Facteurs concernés: Sur toute la commune
Actes: B2	
Établissements: Rivière de Alpes (collègnes), Barbaud (vieux arbres), etc.	
Acteurs concernés: Commune	Facteurs concernés: PNC, ONP, ONP, habitants

ABC Val d'Aigoual

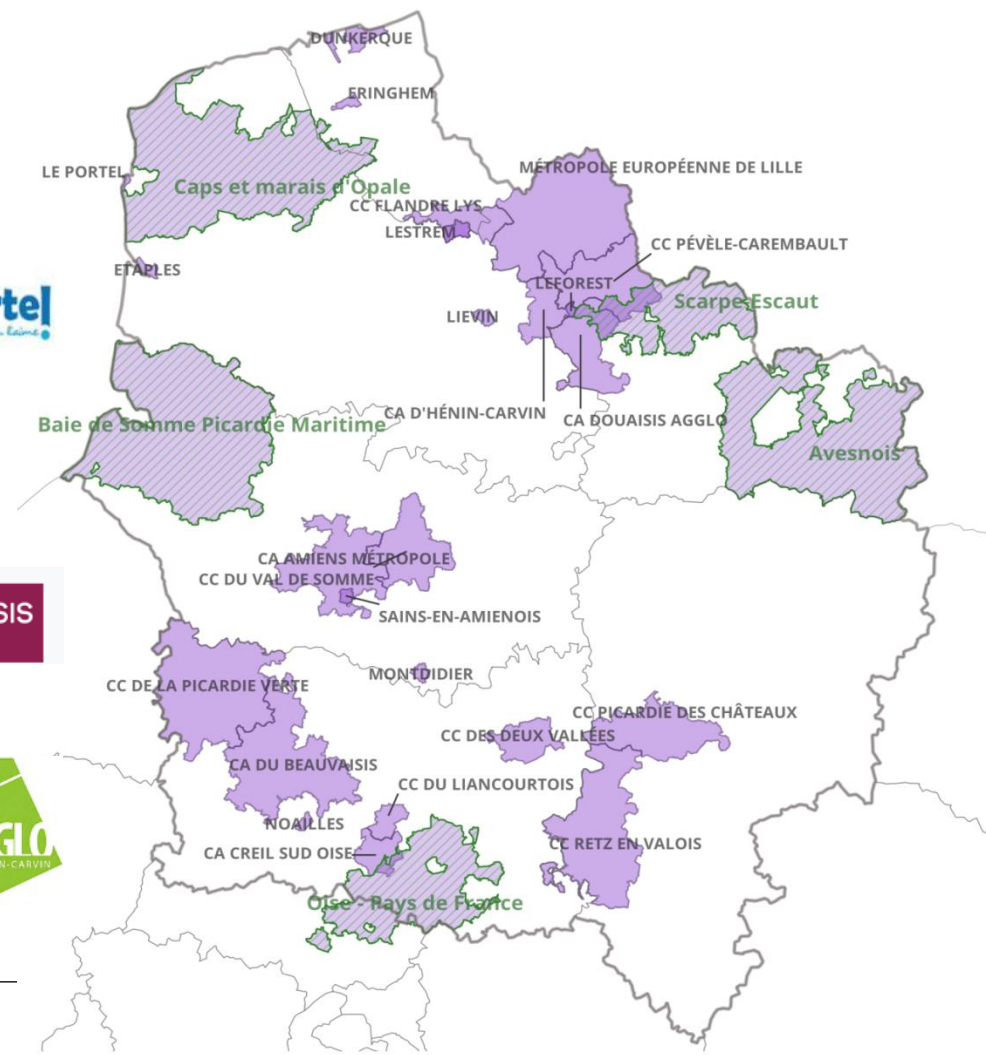
Plus de 4 600 communes déjà couvertes

par ABC



- Un projet de **3 à 4 ans**
- A l'échelle **communale** ou **intercommunale**
- **Soutien financier** de l'OFB possible jusqu'à 250 000€ et 80% d'un projet, **reconduit en 2025**
- Des **partenariats possibles** pour la réalisation et l'animation de la démarche

Associations naturalistes, associations d'éducation à l'environnement, bureaux d'études, Conservatoires d'Espaces Naturels, Parcs Nationaux, PNR, services de l'Etat en région...



Campagne 2025 (sous réserve)



Plafond d'aide: 250 000€/projet
Taux d'aide: 80% des dépenses éligibles



Hexagone et Outre-mer



Collectivités et établissements publics
+ **Associations** (OM uniquement)



Projets : de 36 à 48 mois



Dépôt des dossiers en continu tout au long de 2025 via Aides-Territoires

Dates prévisionnelles de relèvement des dossiers déposés : 17 mars et 16 juin

Avant tout dépôt de projet

Merci de me contacter

**Hélène Brault
Office Français de la Biodiversité
DR Hauts-de-France
helene.brault @ofb.gouv.fr
07.61.70.45.98**

Merci pour votre attention !



Agence Régionale de la Biodiversité
Hauts-de-France

Mobilisation des collectivités



Agence Régionale de la Biodiversité
Hauts-de-France

Une mission de l'ARB HdF hébergé par



HAUTS-DE-FRANCE

Mélanie BEAUCHAMP

Chargée de mobilisation des territoires

Territoires engagés pour la nature

Un dispositif national avec une gouvernance régionalisée

Initié par le Ministère de la Transition Ecologique et Régions de France et coordonné par l'Office français de la biodiversité

Pilotage et jury régionalisé :



Animation et accompagnement régionalisé :



Une mission de l'ARB HdF hébergée par



Pour qui ?

- Les collectivités infradépartementales : **EPCI, communes, PETR et PM**
- Toutes les tailles
- Tous les niveaux d'avancement : débutantes, initiées...

5 5 5



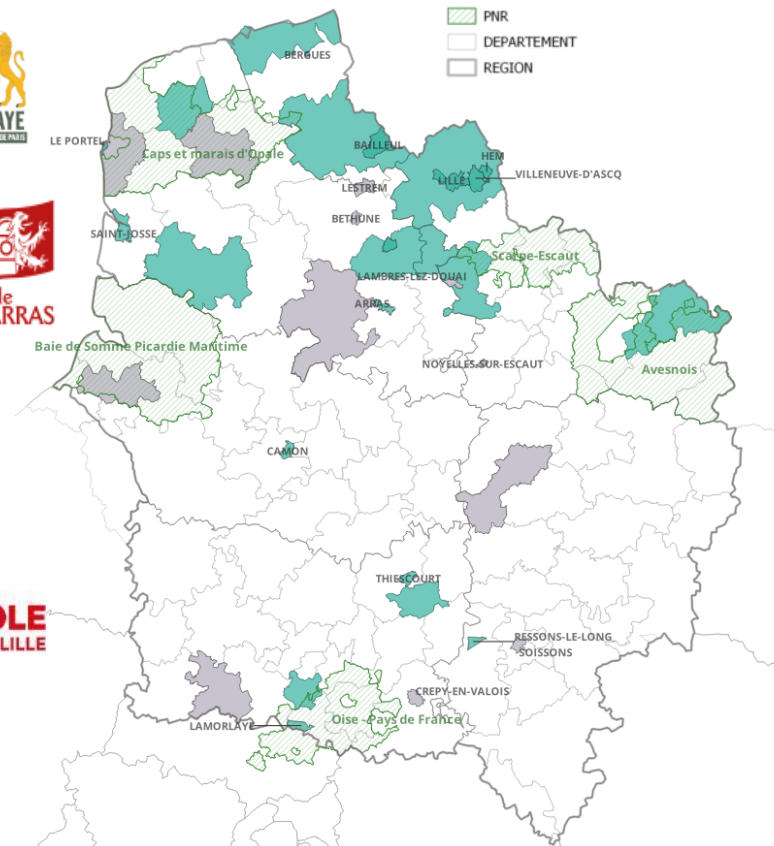
Territoires engagés pour la nature

Collectivités reconnues « Territoires engagés pour la nature »



■ COLLECTIVITES RECONNUES TEN
■ COLLECTIVITES CANDIDATES NON RETENUES

▨ PNR
□ DEPARTEMENT
□ REGION



Pour une collectivité, s'inscrire dans « Territoires engagés pour la nature » permet :



- **d'être accompagnée pour formaliser un programme d'actions à 3 ans** réaliste et concret qui intègre les enjeux locaux, régionaux et nationaux (*Appui à la réflexion sur la définition du projet, Accompagnement à l'élaboration du dossier de candidature*);
- de **faciliter la mise en relation et formalisation de plans de financements**. *La candidature au dispositif ne conditionne pas l'octroi de financements. Pour autant, les principaux financeurs s'organisent pour analyser conjointement les projets et renforcer leur synergie d'intervention ;*
- de **bénéficier d'une valorisation nationale, régionale et locale** (*événements nationaux et régionaux, plateforme web dédiée, kit de communication...*) ;
- de **rejoindre le « Club des Engagés »** (*transmission d'actualités, webinaires, journée d'échanges, visite de terrain etc.*) .

Replay - Webinaire "Espèces exotiques envahissantes & Collectivités" du mercredi 03 avril 2024

Date de publication : avril-2024

Vous êtes engagés ou souhaitez-vous engager en faveur de la biodiversité ? L'Agence régionale de la biodiversité Hauts-de-France, vous propose **un replay du webinaire du mercredi 3 avril 2024** sur **"Espèces exotiques envahissantes & collectivités"**.

[En savoir plus](#)



Webinaire "Comment intégrer et favoriser la biodiversité dans les projets d'aménagement ?" du mardi 07 novembre 2023 de 14h à 16h

Date de publication : octobre-2023

Vous êtes engagés ou souhaitez-vous engager en faveur de la biodiversité ?

[En savoir plus](#)

Webinaire "Comment obtenir des éléments de connaissance sur la biodiversité de son territoire, pour mieux agir en sa faveur ?" du mardi 06 juin 2023 de 10h à 12h30

Date de publication : mai-2023

Vous êtes engagés ou souhaitez-vous engager en faveur de la biodiversité ?

[En savoir plus](#)

ENGAGÉS POUR LA NATURE
EN HAUTS-DE-FRANCE



Série audio « Engagez pour la nature » - EPISODE 05 : Gestion différenciée

Date de publication : mai-2023

Dans le cadre du dispositif « Territoires engagés pour la nature » (TEN) en Hauts-de-France, une série de podcasts a été réalisée avec les témoignages des premières collectivités reconnues « Territoires engagés pour la nature ».

[En savoir plus](#)



Visites inspirantes, ateliers...

Territoires engagés pour la nature



COMMENT ÊTRE RECONNU « Territoires engagés pour la nature »

Pour intégrer le dispositif « TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE » :

- Répondre à un questionnaire
- permettant de faire l'état des lieux des actions déjà menées en faveur de la biodiversité et axes d'amélioration
-

&



Définir un programme d'action à mettre en œuvre sous 3 ans en complétant les fiches-projet en lien avec les critères essentiels du programme.

L'engagement des collectivités se fait au travers de 4 champs d'interventions en faveur de :



La rédaction des fiches projet doit permettre au « jury régional » de pouvoir les analyser en fonction de ces 5 critères.

Impliquant et transversal

Proportionné et atteignable

Additionnel

Mesurable et révisable

Impactant

Accompagnement à la formalisation de son dossier et définition de son programme d'action

Territoires engagés pour la nature



COMMENT ÊTRE RECONNU « Territoires engagés pour la nature »



CALENDRIER ANNUEL

Dépôt des demandes
de reconnaissance
pour **juillet et janvier**

Instruction par le
collectif régional

Communication des
résultats **novembre
et mai**



Renseignements et dépôt des dossiers de candidatures :

Animation régionale TEN via l'URCPIE : animation-ten@cpie-hautsdefrance.fr

*Le dépôt des candidatures peut se faire au fil de l'eau mais le jury se réunissant par sessions (2 par an), la prochaine date de relevé des candidatures est fixée au **15 janvier 2025**.*



Téléchargement du dossier de candidature TEN :

Page régionale TEN Hauts-de-France sur le site national

<https://engagespurlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires/hauts-de-france>

Des programmes complémentaires pour des projets de territoire favorables au vivant

Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Mise en action

Prioriser le programme
d'action ABC et établir une
feuille de route à 3 ans

Stratégie en faveur de la
biodiversité



Connaître et mobiliser

Améliorer les connaissances et
définir les enjeux biodiversité
sur son territoire

Evaluer et adapter son PA

Amplifier la mobilisation de
tous les acteurs

Territoires engagés pour la nature (TEN)

Capitale française de la biodiversité

Valorisation des meilleurs expériences

Des programmes complémentaires pour des projets de territoire favorables au vivant

Projet de territoire

Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Mise en action

Prioriser le programme
d'action ABC et établir une
feuille de route à 3 ans
Stratégie en faveur de la
biodiversité

Connaître et mobiliser

Améliorer les connaissances et
définir les enjeux biodiversité
sur son territoire
Evaluer et adapter son PA
Amplifier la mobilisation de
tous les acteurs

Territoires engagés pour la nature (TEN)

Capitale française de la biodiversité

Valorisation des meilleurs expériences

Anticiper et intégrer en
amont les enjeux
biodiversité



Transversalité des
compétences et services

Approche systémique plutôt
que sectorielle

Planification territoriale

*Plans locaux d'urbanisme, SCoT,
PCAET, PAT, plans paysage...*

Contractualisation

*CRTE, contrats de ville, petites
villes de demain, villages
d'avenir...*

Politiques locales et projets

*Eau, énergie, adaptation au chgt
climatique, paysage, cadre de vie
(VVF), aménagement, logement,
éducation, développement
économique, tourisme...*

Mobilisation des collectivités



Frédéric CALOIN

Service Développement Durable et Éducation à l'Environnement

Contexte Etaples-sur-mer

11 000 habitants

13 km² (1/3 artificialisé, 1/3 cultures, 1/3 milieux naturels)

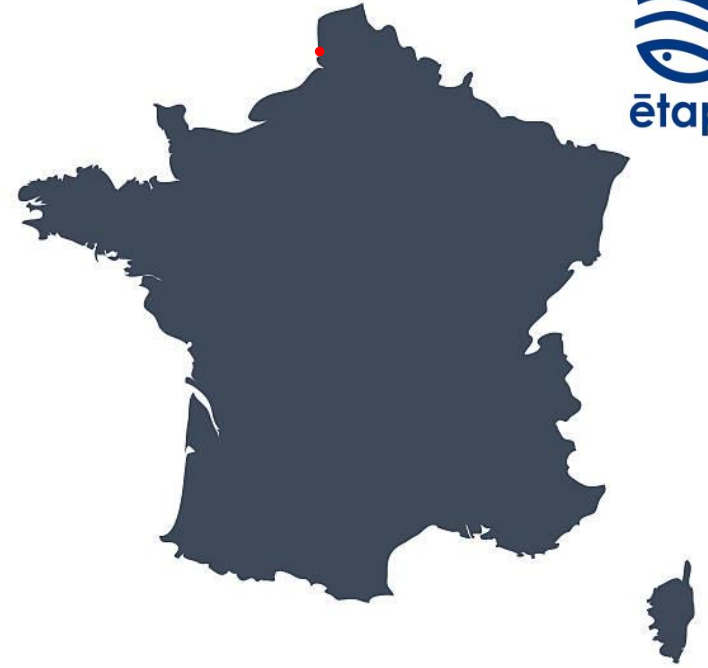
Population plutôt pauvre (37% des ménages imposés)

Economie assez axée vers le tourisme

Service nature avec 2 personnes (naturalistes locaux)

- 1 Chargé de projet/écologue
- 1 Animateur nature

- Une Réserve Naturelle Nationale (505 ha)
- Des habitats naturels assez variés notamment littoraux



La Démarche ABC

- Initié par le souhait du passage de la 3^{ème} à la 4^{ème} fleur du Label Villes et Villages fleuris
- Dépôt d'une AMI à l' AFB en décembre 2018.
- 60 000 euros dont 40 000 euros de valorisation des inventaires en régie et 20 000 euros pour l'acquisition de matériel d'inventaires, la valorisation pédagogique (programme d'animations, concours photos) et la mise en valeur des résultats (expos).

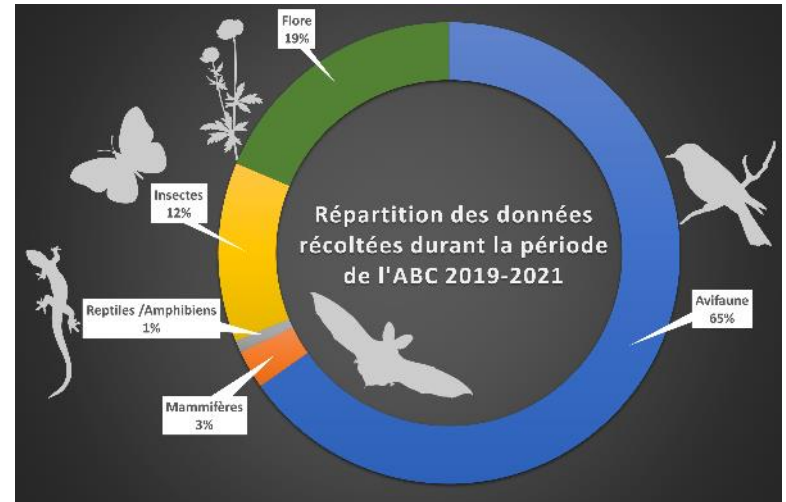
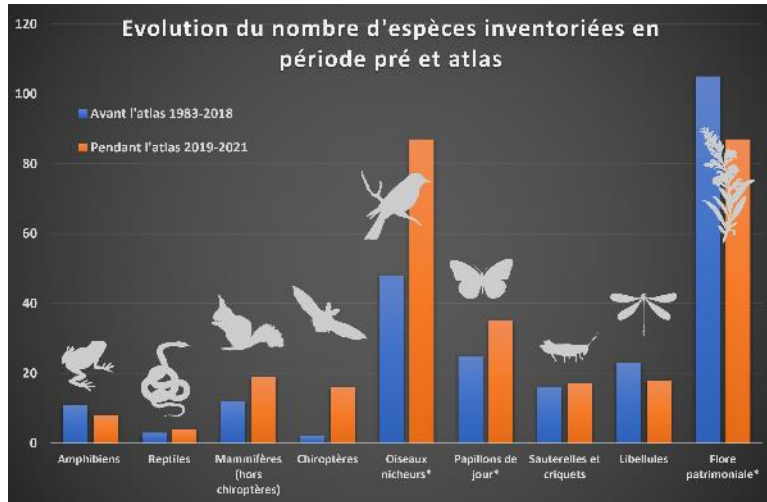
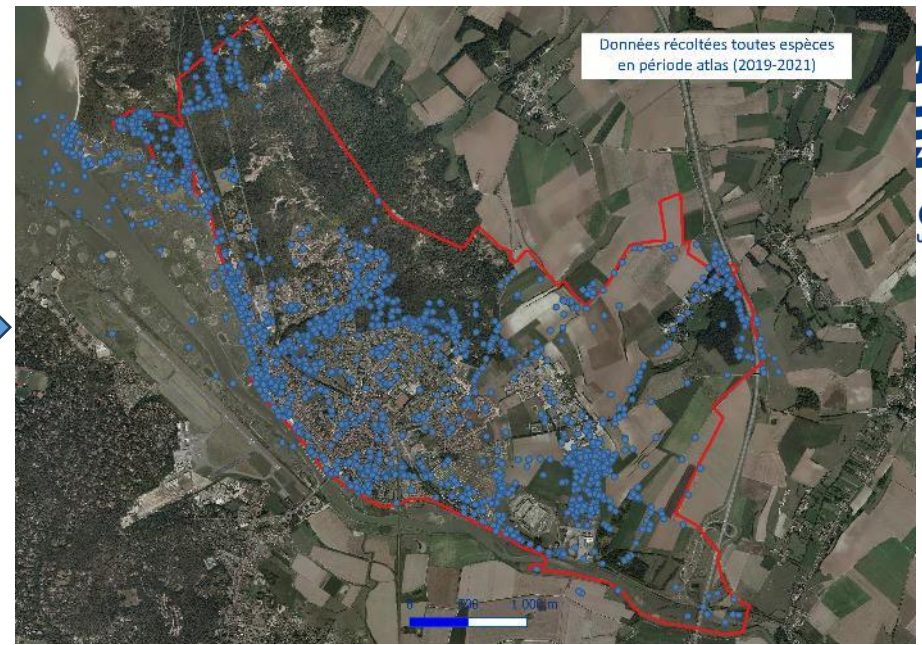
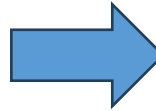
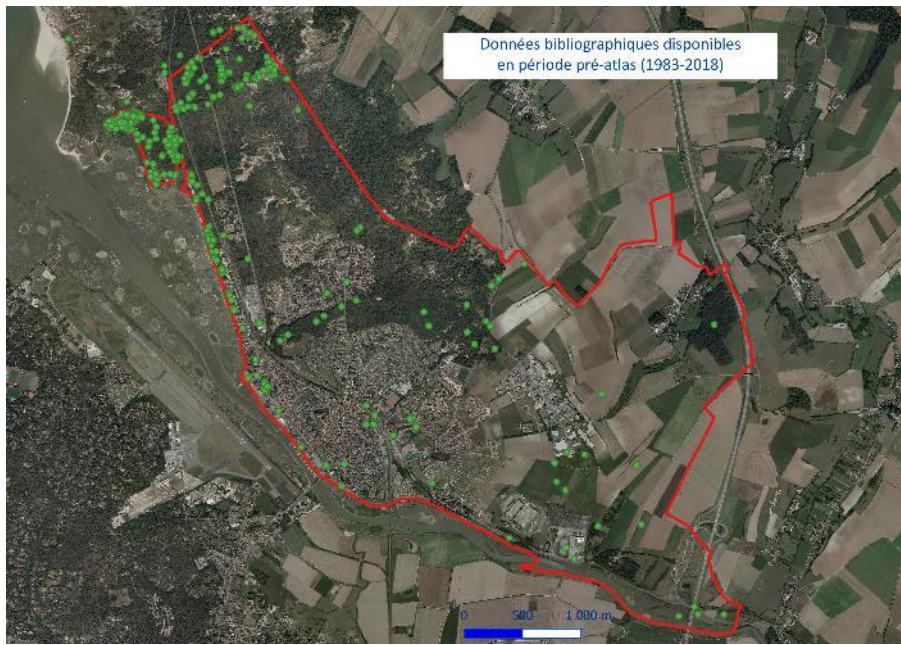


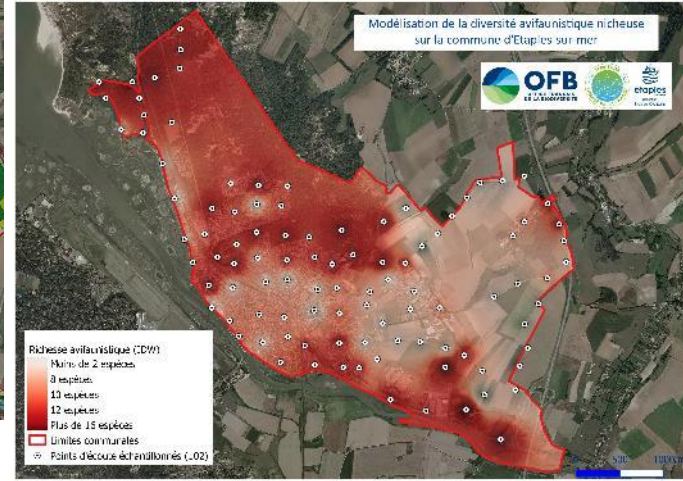
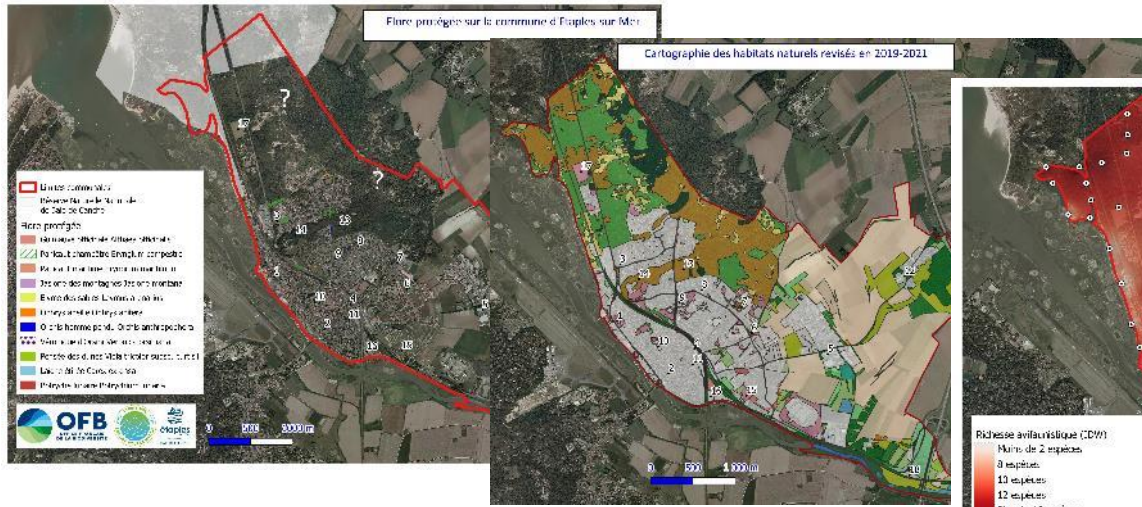
Inventaires habitats naturels, flore, avifaune nicheuse et papillons de jour initialement prévus sur 36 mois (allongés à 46 mois en raison de la pandémie de covid).



Production de + de 11700 données (agents communaux, naturalistes locaux, stagiaires et habitants, structures gestionnaires, ...)



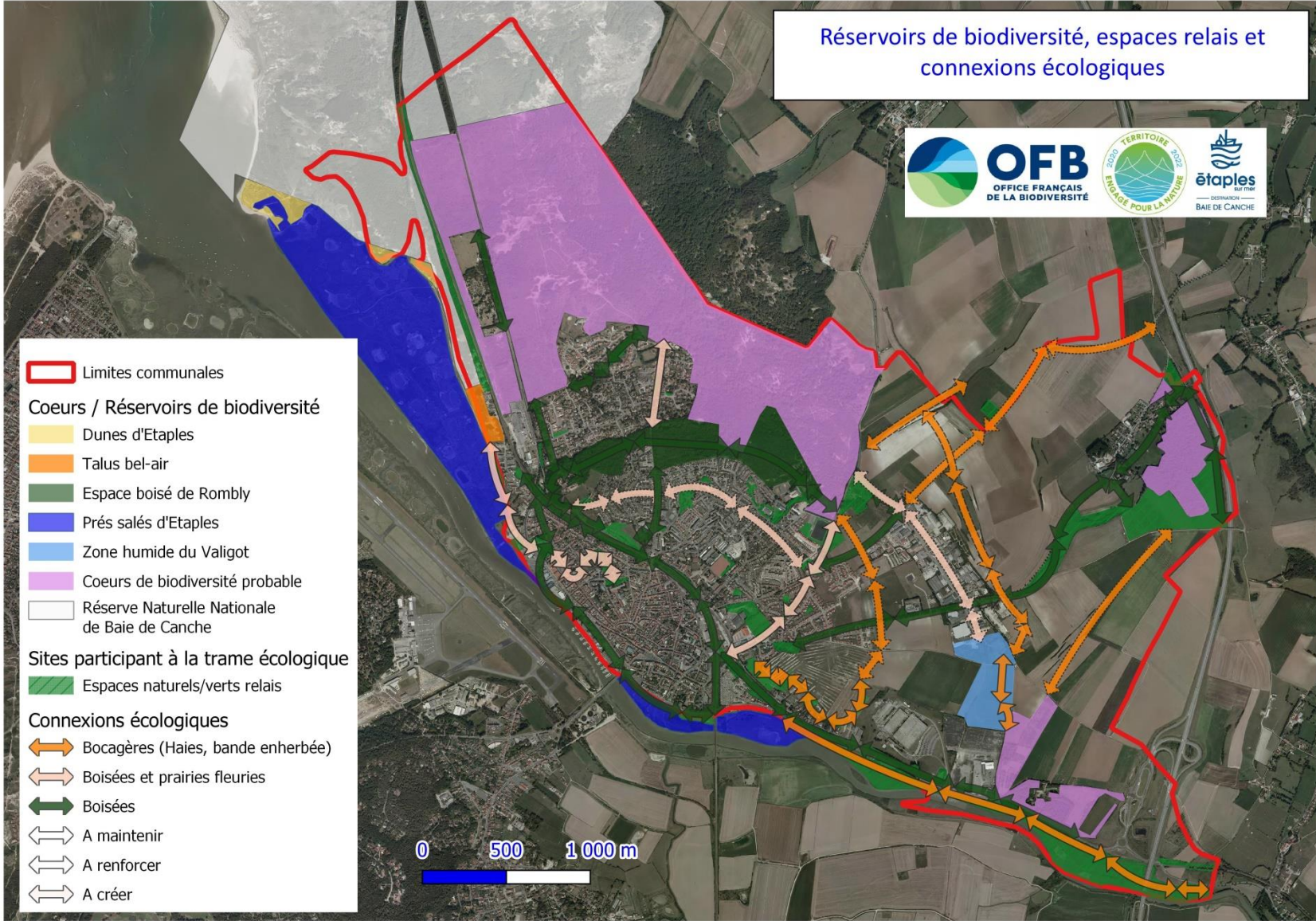




Réservoirs de biodiversité, espaces relais et connexions écologiques

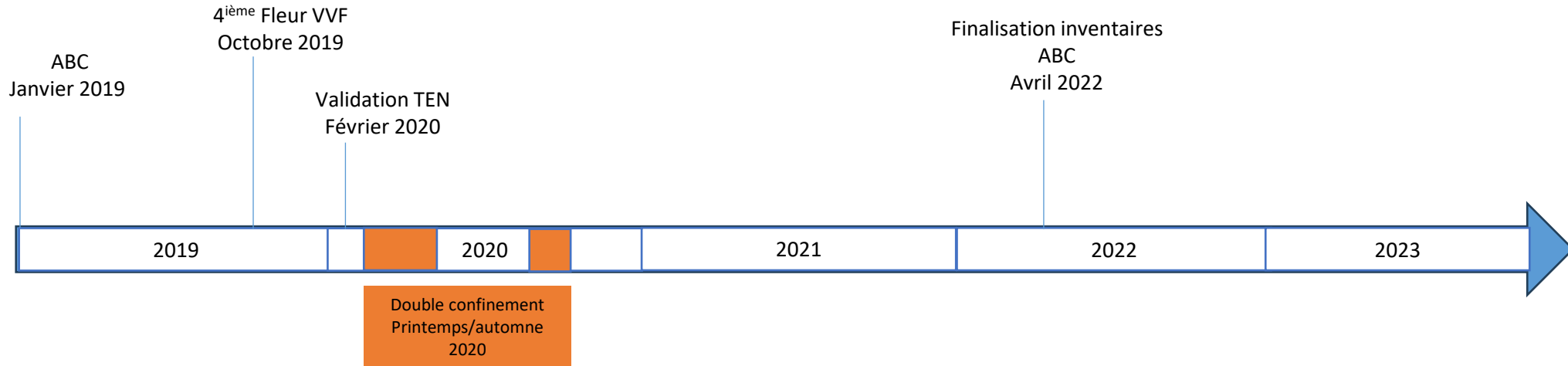


- Limites communales
- Coeurs / Réservoirs de biodiversité**
 - Dunes d'Étaples
 - Talus bel-air
 - Espace boisé de Rombly
 - Prés salés d'Étaples
 - Zone humide du Valigot
 - Coeurs de biodiversité probable
 - Réserve Naturelle Nationale de Baie de Canche
- Sites participant à la trame écologique**
 - Espaces naturels/verts relais
- Connexions écologiques**
 - Bocagères (Haies, bande enherbée)
 - Boisées et prairies fleuries
 - Boisées
 - A maintenir
 - A renforcer
 - A créer



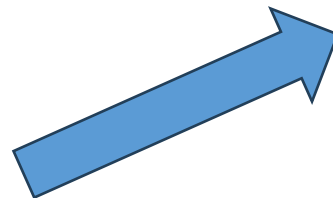
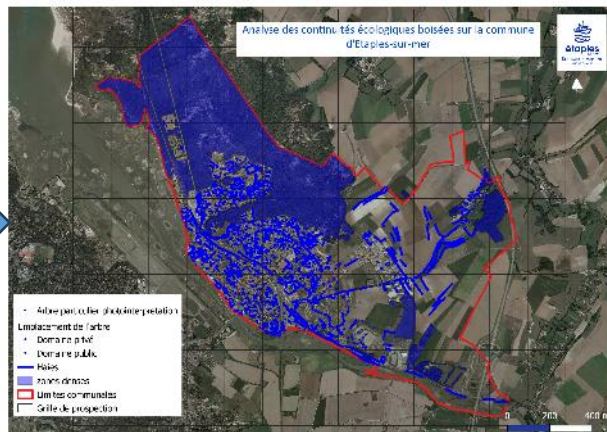
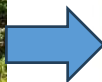
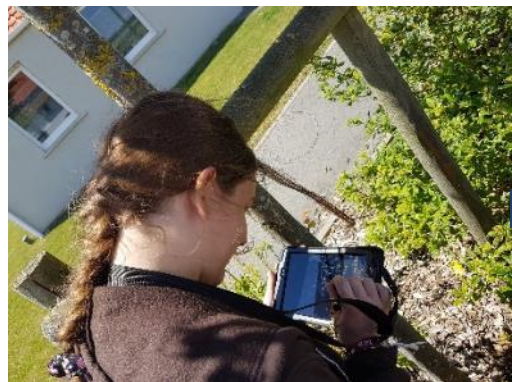
Parallèlement une première démarche TEN qui accompagne l'ABC

- Dépôt en septembre 2019 parallèlement à l'obtention de la 4^{ème} fleur de VVF
- En l'absence des conclusions de l'ABC, les actions sont voulues plutôt génériques ou basées sur des enjeux identifiés lors de la phase bibliographique
- Une mise en place difficile avec le double confinement du printemps et de l'automne 2020.



Quelques exemples d'actions génériques menées par la commune

- Avec l'opportunité d'approfondir sur certains thèmes comme l'inventaire du patrimoine arboré (grâce au matériel acheté avec le dossier ABC)
- une analyse des continuités intéressante pour l'Atlas de la biodiversité communale
- Mise en place de chantiers de plantations plus cohérents
- Mise en place d'une charte de l'arbre (critère important VVF)



Quelques exemples d'actions génériques menées par la commune

- Avec un panel d'actions afin de limiter les déchets littoraux (dans le cadre d'un projet du Parc Naturel Marin/OFB)



Quelques exemples d'actions génériques menées par la commune

- Avec de petits ateliers nature autour de la construction et la mise en place de nichoirs et gîtes variés autour des écoles et des structures communales (fonds Biodiversité département du Pas-de-Calais)



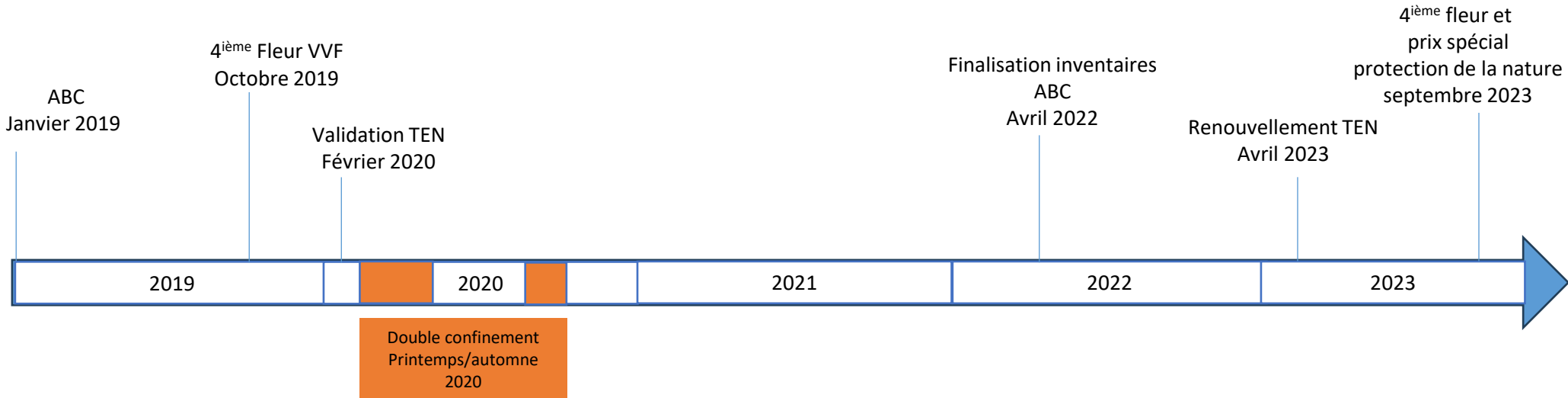
Quelques exemples d'actions

- Et des chantiers plus conséquents comme l'aménagement d'un blockhaus de la seconde guerre mondiale en gîte d'hivernage pour les chauves-souris avec les jeunes d'un centre de prévention et d'un centre social (fonds Biodiversité et Région Nord-Pas-de-Calais).

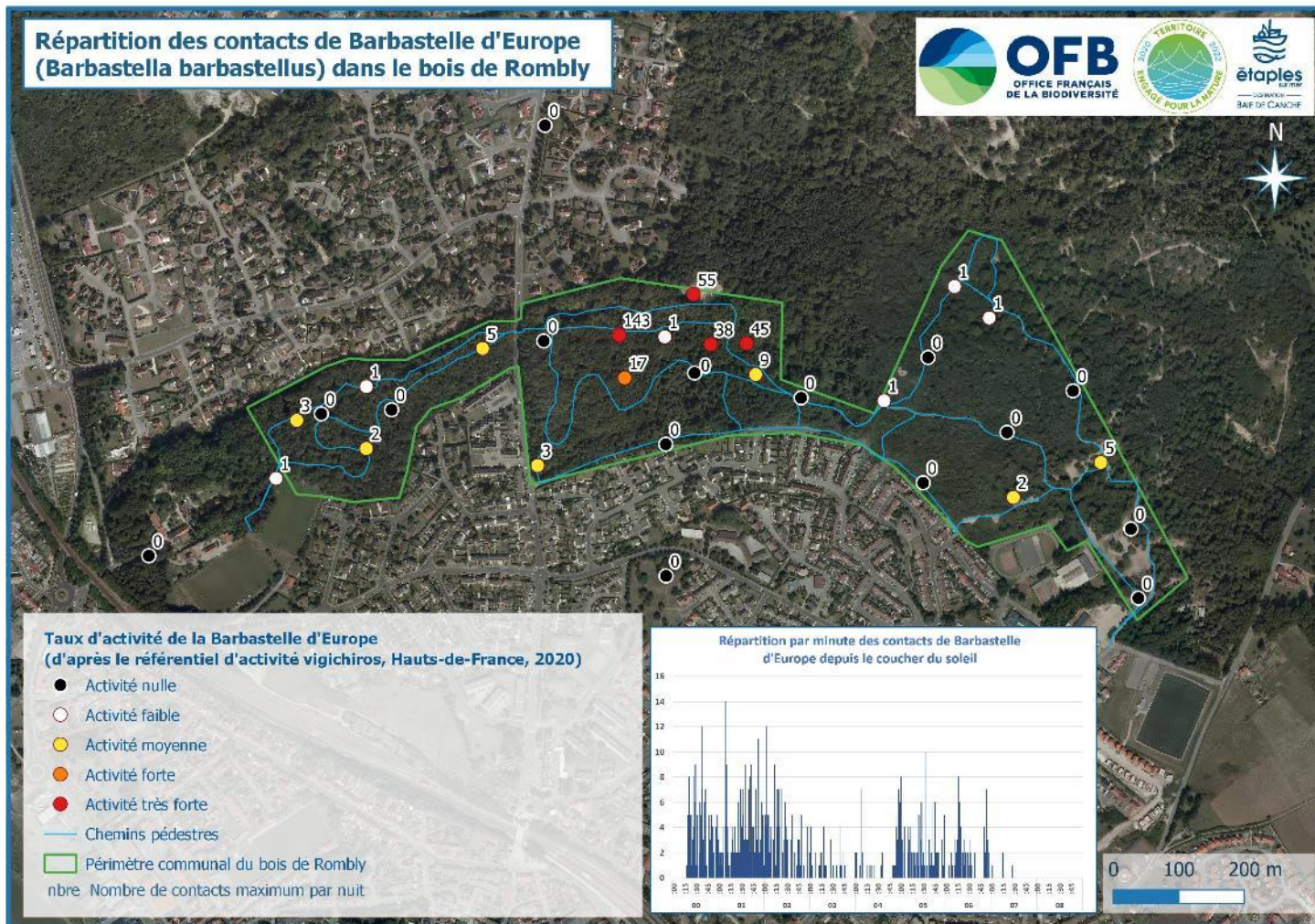


En avril 2023, renouvellement de la démarche TEN

- Cette fois-ci les actions biodiversité sont bien plus ciblées sur des enjeux identifiés lors de l'atlas, par exemple
- Réalisation de deux plans de gestion sur des réservoirs de biodiversité communales et d'inventaires complémentaires sur les chauves-souris (mobilisation des fonds MOB_BIODIV)
- Valorisation écologique d'un espace récréatif urbain comme vitrine de la nature en ville (mobilisation subvention agence de l'eau via l'appel à projet « Eau et biodiversité en milieu urbanisé » et fonds verts « renaturation des villes et des villages »)

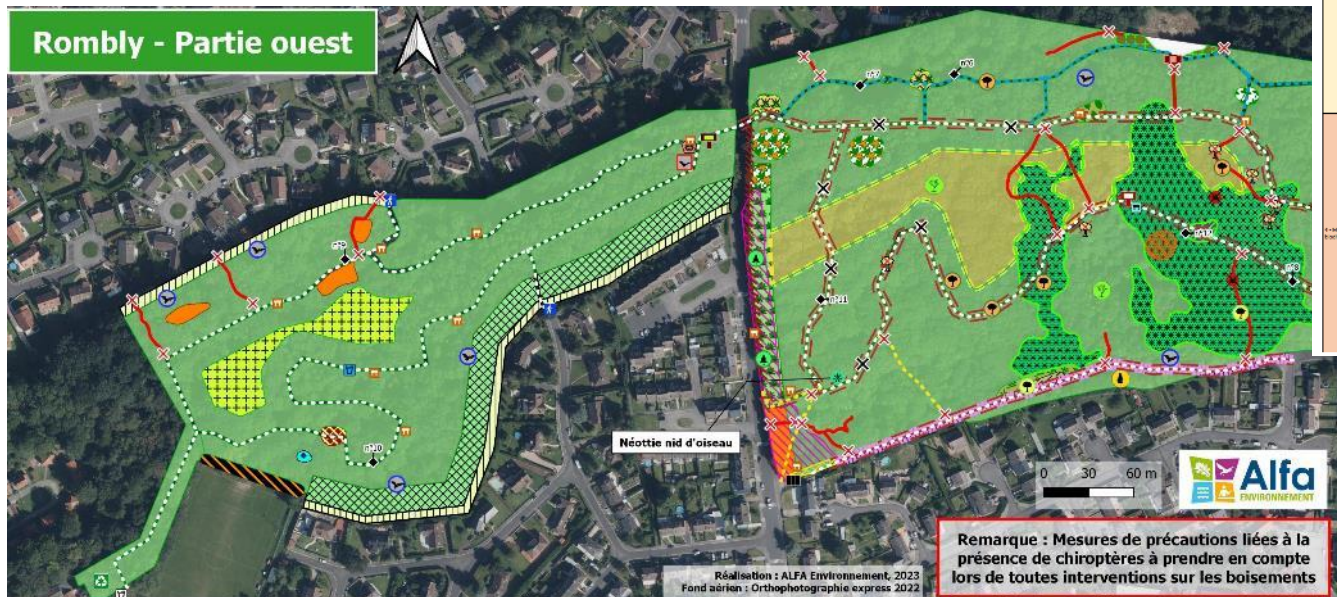


Quelques exemples d'actions plus ciblées post ABC



Quelques exemples d'actions plus ciblées post ABC

Romblay - Partie ouest



Réalisation : ALFA Environment, 2023
Fond aérien : Orthophotographie express 2022

Remarque : Mesures de précautions liées à la présence de chiroptères à prendre en compte lors de toutes interventions sur les boisements

- TU 01 - Mise en tombé de l'arbre déclinant
- TU 02 - Blocage de l'accès aux chemins par brancardage
- TU 03 - Mise en valeur des espèces remarquables par coupe et/ou dégagement de la végétation
- TU 04 - Décompactage / travailler délimitation du canon (opération à éviter sur l'emprise d'une fosse des services publics)
- TU 05 - Dégagement de la pubescente
- TU 06 - Arrachage des copulons occasionnels envahissants
- TU 07 - Installation de banc (dalle de bois)
- TU 08 - Mise en place de ganivelles pour limiter le passage
- TU 09 - Coupes des arbres/branches dangereux
- TU 10 - Pose de sentiers polylogiques
- TU 11 - Pose d'un gîte à chiroptères (localisation précise à définir)
- TU 12 - Sélection de pins d'avenir
- TU 14 - Sentier non officiel à garder et officialiser
- TU 15 - Allègement local de la colonisation de sentier en l'absence de bois et, à éviter
- TU 17 - Mise en place de gainivelles non continues pour éviter l'éventailment de végétation ha bâchée
- TU 18 - Coupes sélectives des Peupliers
- TU 19 - Dégagement de talus creux / défrichement
- TU 20 - Délimitation ou mise en place d'un fil de sentescence (emplacement exact à définir)
- TU 21 - Réouverture de la zone par débroussaillage
- TE 01 - Entretien de l'écoulement secondaire
- TE 02 - Surveillance de l'arbre par rapport au chemin (cf TU 14)
- TE 03 - Entretien de banc
- TE 04 - Entretien de la barrière
- TE 05 - Favoriser le bois mort en sol et basses-tiges/dépens de bois
- TE 06 - Gestion des déchets verts
- TE 07 - Protection du gîte à chiroptères installé sur le brancardage
- TE 08 - Entretien de l'écou à insectes
- TE 09 - Entretien du panorama
- TE 10 - Entretien des pubescentes
- TE 11 - Surveillance des Pins et coupes sélectives
- TE 12 - Surveillance des espèces exotiques envahissantes (cf TU 03)
- TE 13 - Conservation des espèces patrimoniales
- TE 18 - Entretien régulier du sentier
- TE 19 - Entretien ou sortie-VTT
- TE 22 - Fauche opportuniste 2 fois par an (mai/août)
- TE 23 - Aménagement de la talus par dragage (coupe sélective) tous les 5 ans en hiver
- TE 24 - Débroussaillage annuel d'une bande de 5 m
- TE 25 - Fauche occasionnelle tous les 3 ans (cf TU 18)
- TE 26 - Maitrise de l'érosion
- TE 27 - Tronçon libre des fourrés
- TE 28 - Réouverture de la zone couverte d'arbres par débroussaillage et export tous les 2 ans
- TE 29 - Fauche opportuniste tous les 2 ans en septembre/octobre de talus stable et sous-fosse
- TE 30 - Maitrise de la zone ouverte par débroussaillage et fauche tous les 3 ans
- TE 31 - Maitrise des arbres de hauteur mais limitation de la résilience naturelle par coupes localisées (cercle rouge impératif)
- TE 32 - Mise en valeur de la cèpe de châtagniers par entretien de la végétation arborescente et herbacée 2 fois par an (mai / juillet)
- TE 33 - Prévention de la zone à fongicide / fauche, ne pas sélective et coupe annuelle des réserves de bois
- TE 34 - Recherche de l'opium du mélésot pour favoriser l'orchidée jaune dorée à l'aide d'ouvriers fauche occasionnelle tous les 2 ans en septembre/octobre et coupes des jeunes arbres proches

- TE 35 - Réaliser sur la cote d'une mare forestière (cote bois)
- TE 36 - Réouverture de la clôture par débroussaillage des ronces et de la clientèle avec export tous les ans pendant 5 ans
- TE 37 - Réouverture de la zone par débroussaillage des ronces et encouragement de la végétation naturelle (hors arbres de pins)
- TE 38 - Fauche opportuniste annuelle en septembre de la zone (cf TU 21)
- TE 39 - Sélection des jeunes ronces et limitation de la repousse des faibles
- TE 40 - Surveillance des Pins malades et coupes des Pins dangereux, encouragement de la repousse des ronces (hors arbres)
- TE 41 - Surveillance annuelle des grands arbres par rapport aux ronces (0,5-20 m de large) et favoriser les fleurs pour attirer la larve
- TE 42 - Surveillance de l'ouverture du sous-bois pour le déplacement de certains chiroptères et opération de maintien si nécessaire
- TE 43 - Réduction ou développement des ronces par débroussaillage annuel pour favoriser le bosquet (sur arbres) et offrir un allègement
- TE 57 - Surveillance et régulation éventuelle des jeunes chênes
- TE 58 - Fauche opportuniste annuelle en septembre
- Bois (voir numéros sur la carte)
- Sentier non officiel
- Exemple type de zone de végétation naturelle à maintenir et à multiplier

N° d'opérations (TU)	N° d'opérations (TE)	Opérations	Unité	Programme 2023-2025													
				2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033			
01-1	01.01	Mise en tombé de l'arbre déclinant	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.02	Blocage de l'accès aux chemins par brancardage	0.2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.03	Mise en valeur des espèces remarquables par coupe et/ou dégagement de la végétation	0.3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01-2	01.21	Dégagement de la pubescente	2.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.22	Arrachage des copulons occasionnels envahissants	2.2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.23	Installation de banc (dalle de bois)	2.3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.24	Mise en place de ganivelles pour limiter le passage	2.4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.25	Coupes des arbres/branches dangereux	2.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.26	Pose de sentiers polylogiques	2.6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.27	Pose d'un gîte à chiroptères (localisation précise à définir)	2.7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.28	Sélection de pins d'avenir	2.8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.29	Maitrise de l'érosion	2.9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.30	Favoriser le bois mort en sol et basses-tiges/dépens de bois	2.10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.31	Gestion des déchets verts	2.11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.32	Protection du gîte à chiroptères installé sur le brancardage	2.12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.33	Entretien de l'écou à insectes	2.13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.34	Entretien du panorama	2.14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.35	Entretien des pubescentes	2.15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.36	Surveillance des Pins et coupes sélectives	2.16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.37	Surveillance des espèces exotiques envahissantes (cf TU 03)	2.17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.38	Conservation des espèces patrimoniales	2.18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.39	Entretien régulier du sentier	2.19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	01.40	Entretien ou sortie-VTT	2.20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



Quelques exemples d'actions plus ciblées post ABC



En conclusion

- Une articulation intéressante entre l'ABC qui fournit un état global de la biodiversité de la commune et la démarche TEN qui permet d'engager de façon cohérente des actions favorables à la biodiversité et des approfondissements dans les connaissances.
- Des dossiers qui s'alimentent l'un, l'autre
- Un dossier TEN qui sert de planification et qui vient alimenter le volet biodiversité du dossier « Villes et Village fleuris » et inversement.

Conseils:

- Il est important de s'appuyer sur une ingénierie écologique qui connaît le contexte local (Associations, Bureau d'études, Compétences en interne)



Merci pour votre attention !

Contact: CALOIN Frédéric
developpementdurable.etaples@gmail.com



Mobilisation des collectivités



Yohan TISON

Elu en charge de la biodiversité



Villeneuve d'Ascq

 **Villeneuve d'Ascq**
Une ville en mouvement

ELUE CAPITALE FRANÇAISE BIODIVERSITÉ 2023

THÈME ARBRES ET FORÊT
DU FAIT D'UN ENGAGEMENT DE
LONGUE DATE SUR LA
THÉMATIQUE

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA
NATURE NOUS DONNE UN COUP DE
POUCE POUR ALLER PLUS LOIN

29/11/2024



LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR VÉGÉTALISATION COURS D'ÉCOLE



RECHERCHE DU 0 REJET D'EAUX PLUVIALES DANS LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT



VÉGÉTALISATION AVEC UNE BONNE PART D'ESPÈCES INDIGÈNES POUR UNE RÉELLE FONCTIONNALITÉ BIODIV



GRIMPANTES POUR OMBRER LES MURS AVEC VIGNES



PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES SUR NOS PRESQUE 100 HA DE TERRES AGRICOLES COMMUNALES



PLANTATION DE PLANTES DE SOUS-BOIS



Figure 16 : Plantation de fraisier des bois pour valoriser les pieds d'arbre et recréer une flore sylvicole ©Florian Fournier



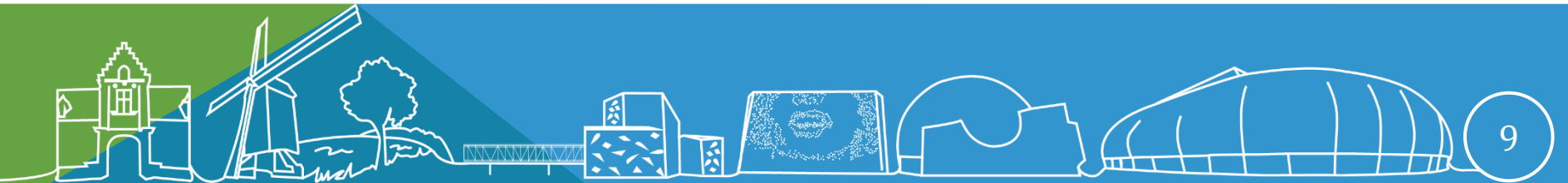
Figure 15 : Plantation de Stellaire holostée pour valoriser les pieds d'arbre et recréer une flore sylvicole ©Florian Fournier



PLANTATION DE PLANTES DE SOUS-BOIS



LES B R E AIDENT, LA MOTIVATION CITOYENNES AUSSI



PLANTATIONS PARTICIPATIVES



VILLE NOURRICIÈRE: DES VERGERS DE GLANAGE PARTOUT





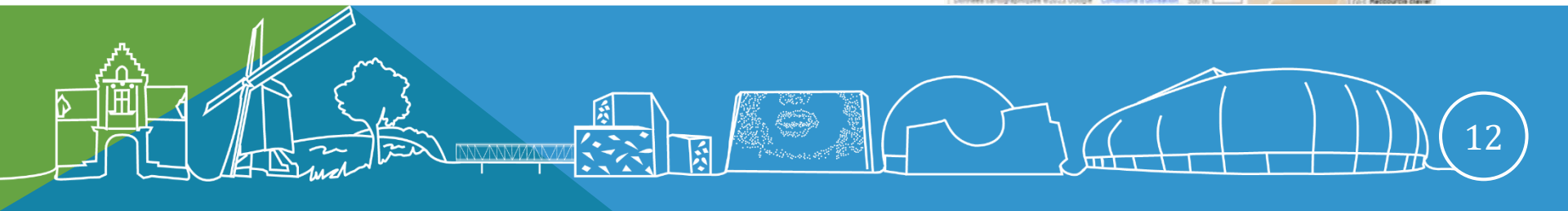
Ville de nature & nourricière

vergers urbains

☺ Square Jean Lecoutre

Arbres fruitiers	Période de floraison	Période de cueillette	Consommation
Pommier Cabaretha <i>Malus domestica 'Cabaretha'</i>	mai juin juil août sept	sept oct nov déc	à croquer
Pommier Ribston pippin <i>Malus domestica 'Ribston pippin'</i>	mai juin juil août sept	sept oct nov déc	à croquer
Prunier Reine claude dorée <i>Prunus domestica 'Reine-Claude dorée'</i>	juin juil août sept oct	oct nov déc jan fév	à cuire
Poirier Saint-Mathieu-d'Hiver <i>Pyrus communis 'Saint-Mathieu-d'Hiver'</i>	mai juin juil août sept	sept oct nov déc	à cuire
Néflier <i>Malus germanica</i>	mai juin juil août sept	sept oct nov déc	
Châtaigner commun <i>Castanea sativa</i>	mai juin juil août sept	sept oct nov déc	

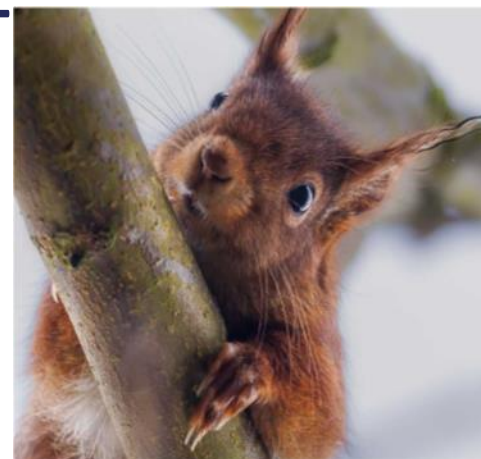
QR code: villeuevedasq.fr



CONSERVATION ET PROJET D'UTILISATION DE LA COLLECTION D'ORMES INDIGÈNES POTENTIELLEMENT TOLÉRANTS À LA GRAPHIOSE



ACTIONS SUR ESPÈCES CIBLES, EXEMPLE L'ÉCUREUILS ROUX



*Robert Chazotte
photographe*

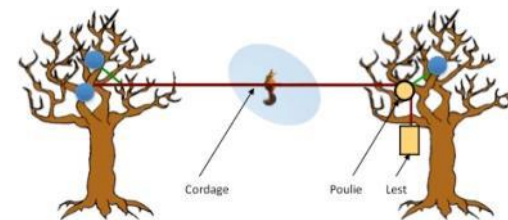


L'ÉCUREUDUC UNE VOIE DE DÉPLACEMENT « EN TOUTE SÉCURITÉ »



Les collisions sur le réseau routier :
un des principaux facteurs de mortalité de l'écureuil roux

Un système simple :
un cordage, une poulie et un poids, pour permettre à l'écureuil
de franchir un obstacle, notamment une route à forte circulation



Des nœuds adaptés...

nœud de Prusik



nœud demi-clé



... pour fixer l'écureuduc



INSTALLATION DE 7 ÉCURODUCS EN PLUS DE LA RESSOURCE EN NOISETIERS ETC.



ACTIONS SUR ESPÈCES CIBLES, EXEMPLE LE TRITON CRÊTÉ



DES MARES DANS LES ESPACES VERTS COMMUNAUX JUSQUE CHEZ LES PARTICULIERS: VOTE DU PLAN MARE



Aide financière et accompagnement:

- Une formation complète obligatoire
- Permettant d'octroyer une financière
- Un bonus si achat de cuve d'eau de pluie pour raccordement au jardin d'eau



CAMPAGNE D'INVENTAIRE FAUNE FLORE ET SUIVI 2021 ET 2024

- **11 sites inventoriés en 2021**
- **Plusieurs groupes d'espèces étudiés (flore, oiseaux, orthoptères, odonates, lépidoptères)**
- **Préconisation de gestion sur ces sites en fonction des résultats des inventaires**



Propositions de gestion



- FA Fauche
- FR Fauche à rotation
- LS Limitation des saules
- RE Refuge



texte

Temps Q/R



Agence Régionale de la Biodiversité
Hauts-de-France

Mobilisation des collectivités

Merci de votre attention



Agence Régionale de la Biodiversité
Hauts-de-France

Une mission de l'ARB HdF hébergé par



HAUTS-DE-FRANCE

Mélanie BEAUCHAMP

Chargée de mobilisation des territoires

animation-ten@cpie-hautsdefrance.fr / 07 68 64 29 68